

*Initiatives ministérielles*

seulement comme des gens imbus d'esprit de parti, comme des travailleurs dans une usine de saucisses, expression qui a été employée au cours du débat des derniers jours.

En tant que parlementaires, nous avons été appelés à étudier certaines questions difficiles et à déterminer, individuellement, le genre d'image et d'idéal que nous voulons donner à notre pays. Nous avons vu cela dans d'autres débats. La question du lac Meech a occupé une grande place ces deux dernières années.

Madame la Présidente, nous avons, vous et moi, des points de vue très intéressants à cet égard. Vous venez du Québec, du centre du Canada, et je viens de l'Alberta, de l'ouest du pays. Nous sommes confrontés à une question qui va jusqu'au fond de nous, qui atteint les pensées, les idées et les rêves que nous avons pour notre pays.

Nous avons vu le grand intérêt, la tension et la fascination que ce débat a suscités. Madame la Présidente, je suis certain que, comme moi, vous avez observé certaines des réunions qui ont eu lieu sur cette question. Nous nous souvenons particulièrement de la conférence des premiers ministres. Nous avons vu toute l'énergie qui se dégageait de cette conférence et, évidemment, nous avons été témoins ensuite de l'échec de cette initiative, échec qui, encore une fois, a amené notre pays à un très important carrefour. À bien des égards, nous avons été préparés à cela en tant que parlementaires.

Peut-être que certaines des questions dont nous avons été saisis, dont nous avons discuté, auxquelles nous avons réfléchi et qui nous ont causé des difficultés au cours des deux dernières années ont servi à nous préparer aux débats que nous allons avoir au cours des prochains mois.

Comme tout le monde le sait, la prochaine grande question que nous allons aborder sera celle de l'unité de notre pays. Il nous faudra déterminer quel genre de pays nous voulons laisser à nos enfants et à nos petits-enfants. Les gens disent ces temps-ci, pour plaisanter, que nous sommes les nouveaux pères et les nouvelles mères de la Confédération.

Je crois que les questions si diverses et si fondamentales que nous avons examinées et que nous avons essayé de comprendre depuis deux ans nous ont effectivement préparés à ce qui s'en vient. Il y a eu beaucoup de projets de loi qui nous ont poussés à prendre conscience de notre rôle, et cette préparation a été bonne pour moi personnellement. Cela m'a forcé à prendre conscience de mon rôle en tant que parlementaire, non pas comme une personne qui est ici seulement pour intervenir à l'occasion dans un débat ou pour voter avec son parti. J'ai été obligé d'examiner mes idéaux, mes rêves, mes opinions sur les nombreuses questions dont la Chambre et le pays ont été saisis.

Cela m'aide à faire un examen de conscience en tant que parlementaire, ainsi qu'à me préparer pour la suite des événements.

Personnellement, l'un des points saillants de cette législature est celui auquel j'ai fait allusion au début de mon intervention, à savoir les changements que nous avons proposés au Règlement de la Chambre des communes. J'ai fait partie du groupe de travail McGrath, ainsi que du Comité Lefebvre, lequel s'est penché sur les premières étapes de la réforme et, je pense, à préparé la voie au groupe de travail McGrath.

Ainsi, j'ai toujours manifesté un intérêt particulier à l'égard de la réforme et, comme Doug Fisher l'a écrit dans sa chronique, je suis l'un de ceux qui ont des rêves et des aspirations. J'aime la façon dont M. Fisher s'est exprimé, et j'espère pouvoir retracer ses propos. Celui-ci relate comment les députés arrivent à la Chambre et manifestent bientôt un certain intérêt à l'égard de notre institution, puis en viennent à développer des attitudes et des opinions bien arrêtées quant au genre de réforme qui s'impose. J'ai suivi le même cheminement. J'ai été très chanceux, comme je l'ai dit, de faire partie du Comité Lefebvre et du groupe de travail McGrath, qui ont tous deux examiné notre institution pour ensuite proposer des changements souvent radicaux et très innovateurs. Les membres de ces comités ne se sont pas contentés de proposer des changements: ils ont aussi pu analyser en détail les répercussions de ces modifications.

Ce fut une expérience particulièrement enrichissante pour moi que de participer à ce processus et de voir le groupe de travail McGrath s'acquitter de sa tâche d'une manière qui constitue probablement l'un des meilleurs exemples de collaboration entre les députés, ceux-ci ayant laissé de côté leurs différences partisans pour collaborer à la rédaction d'un rapport qu'ils espéraient voir adopté à l'unanimité par la Chambre des communes.

Au cours du débat des derniers jours sur la réforme la plus importante depuis le groupe de travail McGrath, il y a eu deux interventions que je voudrais souligner. La première est celle du député de Surrey—White Rock—South Langley, circonscription qui s'appelait auparavant Surrey—White Rock—Delta, M. Friesen; l'autre intervention est celle du député de Winnipeg Transcona, circonscription qui s'appelait à l'origine Winnipeg—Birds Hill. La raison pour laquelle je fais allusion aux propos de ces deux députés est qu'ils ont quelque chose en commun avec moi: ils étaient tous deux, eux aussi, membres du groupe de travail McGrath.

• (1020)

Ils ont repris dans ce débat certains des mêmes points de vue et préoccupations que moi. Je les ai écoutés avec un vif intérêt, et j'ai dit au député de Winnipeg Transco-